



N° 4467
Reçue le 11.06.2021
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 11.06.2021

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre
des Députés

Luxembourg, le 11 juillet 2021

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de la Mobilité.

Avec la reprise du trafic aérien, liée à l'assouplissement des restrictions de voyage en Europe, les aéroports européens ont mis en garde contre un chaos estival éventuel, résultant de la multiplication des contrôles des voyageurs dans le cadre des mesures de lutte contre la propagation du virus Covid-19. Sans adaptation de l'organisation au niveau des flux des voyageurs, ces derniers seraient dans l'obligation de patienter plus longtemps aux points de passage.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité :

- Comment Monsieur le Ministre évalue-t-il l'évolution de la situation à l'aéroport de Luxembourg durant la période des vacances d'été suite à la levée d'une grande partie des restrictions ?
- Quelles mesures Monsieur le Ministre entend-il mettre en place ensemble avec les responsables de Luxairport afin d'éviter des rassemblements de voyageurs importants voire une situation chaotique dans la zone « Check-in » pour ce qui est des départs et dans la zone « Baggage claim » pour ce qui est des arrivées ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Serge Wilmes
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Luxembourg, le 19 juillet 2021

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°4467 du 11 juin 2021 de l'honorable député Monsieur Serge Wilmes, concernant l'impact de l'assouplissement des restrictions de voyage en Europe sur l'aéroport de Luxembourg, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics

**Äntwert vum Här François Bausch, Minister fir Mobilitéit an ëffentlech Aarbechten, op
d'parlamentaresch Ufro n° 4467 vum 11 Juni 2021 vum honorabelen Deputéierte Serge
Wilmes**

Après un volume de trafic mensuel en juin 2021 de 30% par rapport au mois comparable de l'année de référence 2019, lux-Airport prévoit un volume de passagers mensuel d'environ 50% pour les mois de vacances de juillet et août par rapport à l'été 2019. En raison d'une forte proportion de voyageurs privés et de vacances, ce volume se concentre principalement sur les week-ends. Les jours et heures de pointe de cet été seront probablement à peu près comparables à ceux de l'été 2019.

Les équipes du terminal qui gèrent le flux des passagers ont été renforcées et sont plus nombreuses qu'avant pour faire face à des délais d'attente plus longs des passagers. Ceux-ci sont dus aux mesures applicables en milieu aéroportuaire pour prévenir la propagation transfrontalière du Covid et aux contraintes sanitaires imposées par les pays destinataires.

Les processus de traitement des passagers ont été soigneusement alignés avec les partenaires de lux-Airport, notamment avec l'assistant en escale qui gère les check-ins, les bagages, les portes et les embarquements. La société lux-Airport conseille à tous les passagers de se présenter à l'aéroport au minimum deux heures à l'avance de leurs vols. lux-Airport a également lancé une campagne d'information pour les passagers dont le message consiste à se renseigner au préalable sur leurs vols et de prévoir plus de temps pour partir en voyage.